



La retraite à 64 ans, c'est toujours NON !!!

Après une quatrième journée d'action, force est de constater que l'ampleur de la mobilisation ne faiblit pas, bien au contraire ! Samedi 11 février, encore 12 000 personnes ont manifesté dans les rues de Nancy, s'ajoutant ainsi aux plus de 20 000 personnes lors de la manifestation du mardi 7 février dernier. Le gouvernement reste droit dans ses bottes et refuse d'entendre les 93 % des actifs qui rejettent en bloc son projet de réforme.

NOTRE SYSTEME DE RETRAITE EST-IL EN DANGER ?

Les deux mensonges les plus répandus par le gouvernement sur la réforme des retraites sont simples. Le premier consiste à dire que c'est une réforme de justice et de progrès, le second est de déclarer à qui veut l'entendre que notre système de retraite est en danger.

À court terme le système est excédentaire !

Les caisses de retraites sont actuellement en excédent de l'ordre de 900 millions pour 2021 et de 3,2 milliards d'euros en 2022.

Le déficit annoncé est une goutte dans l'océan des retraites !

Le déficit serait de 12 milliards en 2027 selon les prévisions du Conseil d'Orientation des Retraites. Ce chiffre représente à peine 3 % des 370 milliards de retraites versées chaque année. 12 milliards c'est 17 fois moins important que les 200 milliards d'aides publiques versées chaque année aux entreprises.

Le système de retraite est solide avec des réserves importantes !

Contrairement à ce que dit le gouvernement, le système est solide. Tout d'abord, c'est un système par répartition, c'est à dire que les recettes de l'année financent les dépenses de l'année : il n'y a donc pas de dette !

De plus, le système dispose de réserves importantes qui représentent actuellement 200 milliards d'euros, de quoi absorber près de 20 années de déficit.

LES VRAIES RAISONS DE LA REFORME

Compenser les cadeaux aux entreprises !

Ce n'est donc pas du côté de la solidité financière du régime de retraite qu'il faut chercher les véritables raisons de la réforme. Il s'agit en réalité de baisser la contribution de l'État sur les retraites afin de financer de nouvelles baisses d'impôts sur les entreprises.

La Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) va être supprimée pour un coût de 9 milliards. Cette mesure profitera d'abord et avant tout aux grands groupes et s'ajoutera au 200 milliards d'aides publiques versées chaque année !

Ouvrir la voie de la retraite par capitalisation !

Comme pour le projet de retraite à points en 2019, les fonds de pension se frottent les mains. Chaque dégradation du système public est une aubaine pour le privé. Quand la Sécurité Sociale recule, c'est le privé qui prend le relais.

Cette réforme des retraites va pousser ceux qui ont les moyens, à se constituer une épargne supplémentaire, c'est à dire un supplément de pension par capitalisation. Et ceux qui n'ont pas les moyens ? Tant pis pour eux, ils se contenteront de ce qui reste !



L'Union Départementale CGT de Meurthe & Moselle appelle l'ensemble du monde du travail, privé, public, pour nos retraites à faire grève et à participer à la manifestation

Judi 16 février - Rassemblement à 16 h
Place Charles III à Nancy



UNE REFORME OUI, MAIS CELLE PROPOSÉE PAR LA CGT !

La CGT porte une réforme des retraites aux antipodes de celle du gouvernement, avec comme principales mesures :

- Départ à la retraite à 60 ans pour tous et à 55 ans pour les métiers pénibles.
- Revenir au calcul de la pension sur les 10 meilleures années dans le privé.
- Prise en compte des années d'étude pour le calcul des annuités.
- Un taux de remplacement, c'est à dire un niveau de pension de 75 %, avec une pension minimum au niveau du SMIC CGT à savoir 2 000 €.

Par rapport à la situation actuelle, ces propositions impliquent un coût supplémentaire d'environ 100 milliards.

Le constat est clair, **financer un système de retraite de qualité, juste et solidaire est un véritable choix de société et une simple question de répartition des richesses !**

DES SOLUTIONS EXISTENT POUR FINANCER LA RETRAITE À 60 ANS

L'augmentation des salaires

L'augmentation des salaires est indispensable en soi, pour répondre aux besoins et préserver le pouvoir d'achat face une inflation galopante. À titre d'exemple, 5 % d'augmentation dans le privé et dans le public rapporterait près de 11 milliards de cotisations supplémentaires dans les caisses de retraite. Cependant, la seule augmentation des salaires ne suffira pas à moyen terme pour assurer la pérennité du système.

Le développement de l'emploi

Nous pourrions d'abord recruter dans la Fonction Publique car les besoins sont immenses. 100 000 emplois à l'hôpital ne seraient pas du luxe et représentent 1,5 milliard de cotisations. 100 000 emplois dans la Fonction Publique Territoriale, histoire de ne plus attendre 3 mois pour avoir une carte d'identité ou pour avoir assez de places en crèche ou dans les centres de loisirs, c'est 1,2 milliard de cotisations supplémentaires.

Le passage aux 32 heures pour tout le monde créerait 1,7 million d'emplois soit 13,6 milliards de cotisations.



En finir avec les exonérations de cotisations sociales !

Pour 2023, ces exonérations représentent la coquette somme de 85 milliards dont 18,4 pour la partie retraite. Ces sommes colossales sont quasi toutes compensées par l'État, excepté 2,5 milliards sur la partie retraites justement.

Ce n'est pas à nous, au travers de nos impôts, de payer des cadeaux aux entreprises, sans contrepartie, ni même une réelle efficacité économique.

Mettre à contribution les revenus du capital !

Pour faire simple, nous voulons appliquer le même taux de cotisation que sur les revenus du travail. En 2021, avec près de 50 milliards de dividendes versés aux actionnaires, une cotisation à 28 % aurait rapportée 14 milliards d'euros. En 2022, avec 80 milliards de dividendes, cela aurait rapporté 22,4 milliards.

Élargir l'assiette des revenus soumis à cotisations

Il s'agit d'appliquer le même taux de cotisation à l'intéressement, la participation, l'épargne salariale y compris l'épargne retraite, cela rapporterait près de 3 milliards d'euros.

Il s'agit également de dé plafonner les cotisations au-dessus de 27 500 €/mois, ce qui rapporterait 1 milliard d'euros supplémentaires.

L'Union Départementale CGT de Meurthe & Moselle appelle l'ensemble du monde du travail, privé, public, pour nos retraites à faire grève et à participer à la manifestation

**Judi 16 février - Rassemblement à 16 h
Place Charles III à Nancy**